

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2020

ETAIENT PRESENTS : Mesdames BUTAUD Josette, DESESTRET Mireille, FRANÇOIS Sandrine, POULAILLON Karine, RENIER Annick, ZAMPICCOLI Christine, Messieurs BLANC David, CETTIER Patrick, LUBAC Jean-François, MAIRE Julien, MEUGNIER Didier, NURY Yvan, PEYROT Alain, REVERCHON Bernard

ABSENTE EXCUSEE : Madame BILLON Pascale

SECRETAIRE : Madame RENIER Annick

Le PV du 26 mai 2020 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de rajouter des délibérations pour une convention de soutien technique avec Arche Agglo et une convention pour la médecine professionnelle. Accord du conseil.

Création et composition des commissions

Commission "Ecole" : Karine Poulailon, Christine Zampiccoli, Mireille Desestret, Jean-François Lubac, Didier Meugnier

Commission "Voirie" : David Blanc, Didier Meugnier, Bernard Reverchon

Commission "Communication et festivités" : Yvan Nury, Josette Butaud, Christine Zampiccoli, Pascale Billon, Annick Renier, Sandrine François

Commission "Urbanisme" : Pascale Billon, Alain Peyrot, Didier Meugnier, Julien Maire, Mireille Desestret

Commission "Finances" : Didier Meugnier, Bernard Reverchon, Mireille Desestret

Commission "CCAS (Action Sociale)" : Jean-François Lubac, Pascale Billon, Josette Butaud, Yvan Nury, Karine Poulailon, Mireille Desestret, Raymond Vert, Jacqueline Maisonnasse, Marie-Françoise Joly, Yvette Cettier

Commission " Impôts directs" :

24 noms (12 titulaires et 12 suppléants) sont proposés à la Direction des Services Fiscaux de l'Ardèche qui désignera 6 titulaires et 6 suppléants.

Délégués Conseil d'école : Didier Meugnier, Mireille Desestret

Délégués SIESP (Syndicat Intercommunal d'Équipement Sportif Croix du Fraysse) : Julien Maire, Yvan Nury

Délégué Syndicat Ardèche Musique et Danse : Mireille Desestret

Délégués SDE 07 (Syndicat Départemental d'Énergies) : Titulaire : Patrick Cettier, Suppléant : David Blanc

Délégué Arche Agglo « ENS (Espace Naturel Sensible) » : Alain Peyrot

Délégué Arche Agglo « CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges) » : Bernard Reverchon

Délégué pour contrôle de la liste électorale : David Blanc

Délégation du conseil au maire

Le Conseil définit un certain nombre de délégations au maire pour la durée de son mandat.

Création d'un poste d'adjoint d'animation

Mme Monique Bourdin qui assure le service de la garderie part à la retraite fin août. Il est proposé de recruter un agent sur un poste de 20h. En plus de la garderie, cet agent aidera au service de la cantine et au ménage des bâtiments communaux. Approuvé à l'unanimité.

Recrutement personnel contractuel

En cas de personnel absent, Monsieur le maire est autorisé à recruter des agents de remplacement. Approuvé à l'unanimité.

Convention pour interventions musicales en milieu scolaire

L'école publique a décidé de reconduire les séances d'interventions musicales pour l'année scolaire 2020/2021. Le coût de cette prestation s'élève à 1 500 € (15 séances d'1h pour 2 classes et ½ h pour la classe des plus petits). Accord du conseil.

Vote des subventions aux associations

Discussion sur les difficultés rencontrées par certaines associations (notamment sportives) à cause du coronavirus (annulation de manifestations).

Le conseil par 13 voix pour et 1 contre reconduit les montants de l'année précédente.

Contribution au fond unique logement en Ardèche

Discussion sur l'utilité pour les Lempsois d'un tel fond. Une demande sera faite auprès de l'organisme pour connaître le nombre de Lempsois qui y ont eu recours (en respectant l'anonymat des personnes le cas échéant). Contribution approuvée à l'unanimité.

Vote des taxes locales

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière sur le bâti (14%) et le non bâti (62%).

Vote du budget

Le conseil approuve les dépenses et recettes du budget 2020 de la commune :

Section de fonctionnement : 954 496.37 €

Section d'investissement : 541 175.70 €

Travaux de voirie

Travaux prévus dans la cour de l'école pour l'été 2020 : arrachage d'un arbre et goudronnage d'une partie de la cour. Trois devis sont présentés. EVTP est retenue pour un montant de 9 226.50 € HT.

Achat d'un terrain à Pascal Cettier

Achat d'un terrain de 34 m² sur la Vieille Route à l'euro symbolique pour régularisation d'alignement. Approuvé à l'unanimité.

Convention de soutien technique avec Arche Agglo

Une convention de soutien technique avec Arche Agglo pour pallier à l'absence ou l'insuffisance du service technique de la commune dans la gestion de la voirie et ses dépendances est signée depuis 2017. Accord du conseil pour une nouvelle convention pour 2020.

Convention pour la médecine professionnelle

Une convention doit être signée avec le Centre de Gestion pour les visites médicales des employés de la commune. Approuvé à l'unanimité.

Divers

Monsieur le Maire présente un logiciel de gestion des activités périscolaires pour permettre aux familles d'effectuer les démarches d'inscription à la cantine et garderie depuis chez eux avec paiement en ligne.

Projet « Label Education numérique 2020 » : L'école peut bénéficier d'une subvention de 50% pour l'achat de matériel numérique sous réserve d'un achat supérieur à 3000 €. Un dossier va être déposé pour l'achat de vidéoprojecteurs interactifs, PC, tablettes, casques audios avec microphone pour un montant de 6 922.70 €

Les photocopieurs de la mairie et de l'école seront changés en juillet.

La mairie a reçu les arrêtés pour calamités agricoles pour la neige et pour la sécheresse de 2019.

Recensement de la population en janvier 2021. Un arrêté sera pris pour nommer Marie Ange Lebrat, agent coordonnateur. Prévoir le recrutement de l'agent recenseur en septembre.